

COUPE 64 JEUNES 2019

ATTENTION : Nouvelle Organisation des Championnats

Tous les départements doivent fournir à la Ligue, la liste des équipes jeunes dans chaque catégorie : 12 ans, 14 ans et 16 ans, pour le 12 octobre.

Une fois la Ligue en possession de toutes les équipes jeunes, elle va qualifier au poids des équipes, celles qui feront partie de la Division Régionale 1, et de la Division Régionale 2.

Ces deux divisions auront un fonctionnement particulier, géré directement par la Ligue. La Division Régionale 1 chez les 12 ans, sera qualificative pour le championnat de France.

Toutes les autres équipes seront gérées par les Comités Départementaux, qui auront la possibilité de proposer des championnats par équipes jeunes avec les règlements qu'ils souhaitent.

Notre championnat 14 ans ne débutera qu'en mars, mais nous devons quand même fournir la liste des équipes avant le 12 octobre. Il sera possible de rajouter des joueurs au sein d'une équipe avant le début du championnat.

Voici ci-dessous le championnat par équipes jeunes, auquel vous propose de participer le CD64.

CDL Jeunes 12 ans : épreuve ouverte aux 11 ans et 12 ans (2008 à 2007), et aux moins de 11 ans (2009) classés 30/3 minimum.

CDL Jeunes 14 ans : épreuve ouverte aux 11 ans, 12 ans, 13 ans et 14 ans (2008 à 2005), et aux 10 ans (2009) classés 30/3 minimum.

CDL Jeunes 16 ans : épreuve ouverte aux 13 ans, 14 ans, 15 ans et 16 ans (2006 à 2003).

CALENDRIER DES EPREUVES

12 ans et 16 ans :

- **Journée 1** : semaine du 4 novembre
- **Journée 2** : semaine du 18 novembre
- **Journée 3** : semaine du 2 décembre
- **Journée 4** : semaine du 6 janvier
- **Journée 5** : semaine du 20 janvier
- **Rattrapages** : semaines du 11 et du 25 novembre, du 9, du 16, du 23 et du 30 décembre, du 13 et du 27 janvier
- **Phases finales** : ½ finales semaine du 3 février et finales le dimanche 10 février

14 ans :

- **Journée 1** : semaine du 3 mars
- **Journée 2** : semaine du 17 mars
- **Journée 3** : semaine du 31 mars
- **Journée 4** : semaine du 28 avril
- **Journée 5** : semaine du 5 mai
- **Rattrapages** : semaines du 10 et 24 mars, du 7, 14 et 21 avril, du 12 mai
- **Phases finales** : ½ finales semaine du 19 mai et finales le dimanche 26 mai

FORMAT DES RENCONTRES

12 ans : 2 simples + 1 double

- Format des rencontres : simple 2 suivi du simple 1 et du double
- 40 A point décisif (le relanceur choisit son côté), en simple et en double
- 2 manches gagnantes en 6 jeux avec jeu décisif à 6/6, en simple et en double
- 3ème manche au super jeu décisif en 10 points, en simple et en double
- En double, les partenaires du serveur et du relanceur devront se situer dans les carrés de service
- Balles normales ou intermédiaires, au choix des capitaines qui se mettent d'accord, pour toutes les divisions (filles et garçons)

14 ans et 16 ans : 2 simples + 1 double

- Format des rencontres : simple 2 suivi du simple 1 et du double
- Règlement traditionnel des avantages en simple
- 2 manches gagnantes en 6 jeux avec jeu décisif à 6/6 en simple
- Pour le double : 2 premières manches en 6 jeux, 40 A point décisif et 3ème manche au super jeu décisif en 10 points
- Balles « normales » pour toutes les divisions (filles et garçons)

INSCRIPTIONS

Inscriptions avec le classement 2019 (parution sur Internet à partir du lundi 10 septembre 2018)

12 ans : 20 € / équipe

14 ans : 20 € / équipe

16 ans : 20 € / équipe

Date limite d'engagement : **vendredi 12 octobre 2018**, les poules seront constituées durant la semaine du 20 octobre.

La saisie informatisée par l'intermédiaire de l'outil ADOC est obligatoire.

RAPPEL DE QUELQUES POINTS IMPORTANTS (CF. RÈGLEMENTS SPORTIFS DE LA LIGUE 2019)

1. **QUALIFICATION DES JOUEURS** : tout joueur doit être qualifié pour son club avant la date de début de la compétition soit le 4 novembre 2018 (3mars 2019 pour les 14 ans).
2. **ENTENTES** : toute demande d'entente devra être adressée par mail au CD64 : cd64@fft.fr, et sera étudiée par la Commission des jeunes (demande à formuler avant l'inscription)
3. **JUGE-ARBITRES** : la présence d'un juge-arbitre titulaire de la qualification JAE1 ou JAE2 est indispensable pour toutes les rencontres de la Coupe 64 Jeunes. L'absence de juge-arbitre entraînera la disqualification de l'équipe visitée.
4. **CAPITAINES** : le capitaine de l'équipe doit être obligatoirement licencié dans le club de son équipe ou enseignant dans le club et titulaire d'une certification professionnelle. Le capitaine ne peut être en même temps juge arbitre de la rencontre.
5. **HORAIRE DES RENCONTRES** : les capitaines sont libres de programmer les rencontres en semaine, quand ils le souhaitent. S'ils ne trouvent pas d'accord, la rencontre se déroulera le dimanche à 14h00.
6. **REPORTS** : les parties reportées selon les dispositions règlementaires se jouent au premier jour de rattrapage libre qui suit la date du report. Chacune des deux équipes devra adresser au CD64 une fiche de report ou un mail : cd64@fft.fr. La date sera saisie par le service compétitions sur la Gestion Sportive, ce qui vous permettra de saisir la feuille de match à l'issue de la rencontre.

COMPOSITION DES DIVISIONS ET DES POULES

- Enregistrement et classement des équipes par valeur croissante
- Les divisions sont composées de 1 à 4 poules.
- Les poules sont composées de 5 à 6 équipes en fonction des catégories et du poids des équipes.

ATTENTION : lors de l'élaboration du calendrier il a été malheureusement impossible de dissocier toutes les journées des épreuves adultes et jeunes. Vous êtes donc invité(e)s à une réflexion supplémentaire au moment d'inscrire les différentes équipes.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la Commission des Jeunes :

- Présidente Angèle IPARRAGUIRRE 07.86.41.96.20
- Responsable compétitions jeunes par équipes Nicolas BRUN 06.03.90.45.25
- Le Comité Départemental 05.59.14.19.66 ou cd64@fft.fr

La commission des jeunes vous souhaite un excellent championnat par équipe 2019.

Angèle IPARRAGUIRRE

Présidente de la Commission des Jeunes